



N° 045 – 27 février 2009

Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale

## **INTERNATIONAL PERSPECTIVE NO.45 OF 27 February 2009**



Peace is not the absence of conflict but the presence of creative alternatives for responding to conflict – alternatives to passive or aggressive responses, alternatives to violence.

**Dorothy Thompson**

## **PERSPECTIVE INTERNATIONALE No.45 DU 27 février 2009**

Nouvelle route Bastos, rue 1705 N° 606, P.O Box 836 Yaoundé - Cameroun  
Phone: (237) 22 21 24 74 Fax: (237) 22 21 24 75 E-mail: [unchrd-ca@undp.org](mailto:unchrd-ca@undp.org)  
Website: [www.cnudhd.org](http://www.cnudhd.org) - [www.unchrd.org](http://www.unchrd.org)

\*\*\*\*\*

## **BURUNDI**

### **Rama Yade en visite pour soutenir les victimes de violences**

25/02/2009 - AFP

[www.jeuneafrique.com](http://www.jeuneafrique.com)

**La secrétaire d'Etat aux Droits de l'Homme, Rama Yade, sera jusqu'à vendredi au Burundi afin notamment d'apporter son soutien à des femmes et enfants victimes de violences, a annoncé le ministère des Affaires étrangères.**

Cette visite vise à "réaffirmer le soutien de la France aux autorités burundaises dans un contexte encore fragile de sortie de crise", a précisé le porte-parole du Quai d'Orsay, Eric Chevallier.

La secrétaire d'Etat rendra aussi hommage à l'engagement du Burundi dans les forces de maintien de la paix, notamment en Somalie, où un attentat dimanche a fait 11 morts et 15 blessés parmi ses soldats.

Elle s'entretiendra avec les autorités burundaises et signera une convention de 700. 000 euros avec l'Unicef en faveur des enfants affectés par les violences. Elle se rendra dans les locaux d'une association nationale de soutien aux séropositifs et malades du sida et dans un centre d'accueil soignant les femmes victimes de violences sexuelles.

Vendredi, Rama Yade se rendra à Ruyigi (est) pour rencontrer des réfugiés et personnes déplacées, ainsi que des albinos, cibles d'une recrudescence de crimes rituels. Selon des sources policières, un garçon albinos de six ans a encore été tué et mutilé lundi soir dans le nord du Burundi.

Le gouvernement burundais et les FNL, dernière rébellion active dans le pays, ont accepté en décembre de lever les ultimes obstacles qui empêchaient la mise en oeuvre d'un processus de paix depuis plus de deux ans. Le Burundi tente de sortir de 13 ans d'une guerre civile qui a fait plus de 300. 000 morts.

## **CONGO (Brazzaville)**

### **Pouvoir et un grand parti d'opposition s'allient pour la présidentielle**

24/02/2009 10:59:21 – AFP

[www.jeuneafrique.com](http://www.jeuneafrique.com)

**Le Parti congolais du travail (PCT, principal parti de la majorité) du président Denis Sassou Nguesso et le Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD, opposition jusque là), se sont unis en vue de la présidentielle de juillet 2009.**

Les deux formations vont "présenter un candidat unique à la présidentielle" et s'engagent à "gouverner ensemble en cas de victoire de leur candidat", selon les termes de l'accord parvenu à l'AFP.

"Le peuple nous demande de nous élever au-dessus des marécages de la désunion et de la division. Il nous demande de clarifier au mieux l'espace national", a déclaré le secrétaire du PCT Firmin Ayessa.

Jusqu'à fin 2008, le RDD était membre de l'Alliance pour une nouvelle république (ANR), plate-forme d'opposition qui comprend l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads, premier parti de l'opposition) et l'Union pour la démocratie et la république (Udr-Mwindi).

Le RDD a boycotté toutes les élections qui se sont déroulées au Congo entre 1997 et 2007 mais a pris part aux locales de 2008.

Son président fondateur, le général Yhomby Opango a été président du Congo de 1977 à 1979, avant de devenir Premier ministre sous le président Pascal Lissouba entre 1994 et 1996.

La date exacte de la présidentielle n'est pas encore fixée.

Plusieurs personnalités ont annoncé qu'elles seraient en lice. Le président Denis Sassou Nguesso, revenu au pouvoir par les armes en 1997 (après avoir dirigé le pays de 1979 à 1992), puis élu en 2002, ne s'est pas encore prononcé sur sa candidature mais son entourage lui en prête l'intention.

Les derniers scrutins au Congo, les législatives de 2007 et les locales de 2008, ont été marqués par de nombreuses fraudes selon l'opposition et les observateurs de l'Union africaine.

Les grandes manoeuvres pour la Présidentielle ont commencé. Ce week-end, l'opposition a lancé un "front commun" rassemblant 18 partis.

## **GABON / France**

### **Des comptes d'Omar Bongo bloqués à Paris**

Article publié le 26/02/2009 Par RFI

[www.jeuneafrique.com](http://www.jeuneafrique.com)

**« Les comptes d'Omar Bongo à Paris ont été bloqués le 13 février suite à une décision de la cour d'appel de Bordeaux ». C'est le quotidien régional français Sud-Ouest qui révèle l'information. Le président gabonais aurait été condamné pour avoir refusé de rembourser René Cardona, un industriel français qui était en procès avec Omar Bongo. Il aurait - selon ses dires - versé en 1996 plus de 450 000 euros pour être libéré de la prison de Libreville après un litige commercial avec le chef de l'Etat gabonais. René Cardona demandait depuis le remboursement de cette « rançon » et la justice française lui a, pour l'instant, donné raison.**

Ce sont plus de 4 millions d'euros placés par le président gabonais dans des agences parisiennes du Crédit Lyonnais et de la BNP qui, selon l'avocat de René Cardona, ont été bloqués le 13 février. D'après Maître Jean-Philippe le Bail, la saisie n'a pas été facile à mettre en œuvre, mais elle a été opérée suite à un arrêt rendu le 29 septembre dernier par la cour d'appel de Bordeaux. A cette date, les magistrats bordelais avaient condamné Omar Bongo à « restituer la rançon de 457 000 euros exigée pour la libération de René Cardona en 1996 ». Avec les intérêts et les frais de justice, la somme due par le président gabonais s'élèverait aujourd'hui à plus d'un million d'euros.

Cette affaire se fonde sur un différend financier entre Omar Bongo et René Cardona vieux de plus de 12 ans. Ce dernier avait vendu en 1996 sa pêcherie et sa flottille au chef de l'Etat gabonais et à des membres de sa famille. L'affaire ne marchant pas, Omar Bongo avait

demandé à l'industriel de reprendre son bien. Ce que René Cardona avait refusé.

Le président, estimant qu'un bateau en mauvais état lui avait été vendu, avait alors déposé plainte pour escroquerie auprès d'un juge d'instruction qui est également son neveu. René Cardona avait, dans la foulée, été incarcéré à Libreville. Pour obtenir sa libération, son fils avait versé directement au président gabonais 300 millions de francs CFA, soit 457 000 euros.

Dans son arrêt, la cour d'appel de Bordeaux a indiqué que ce versement était indu et donc soumis à restitution. Les avocats d'Omar Bongo peuvent se pourvoir en cassation mais ce pourvoi ne pourra être examiné que si les sommes dues sont réglées au préalable.

## **Guinée Equatoriale**

### **Malabo décide de rapatrier tous ses sans papiers**

24/02/2009 - APANEWS

[www.jeuneafrique.com](http://www.jeuneafrique.com)

**Le président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo de Guinée-équatoriale, a annoncé qu'il allait davantage équiper son armée et procéder au rapatriement de tous les sans papiers.**

Dans une allocution prononcée au stade de football de Malabo, devant quelque 2. 000 personnes rassemblées pour une manifestation de soutien au chef de l'Etat suite à l'attaque contre son palais, le 17 février, le président équato-guinéen a également annoncé l'interdiction toute de circulation d'embarcations dans les eaux territoriales de son pays.

La manifestation de soutien au chef de l'Etat, qui s'est également déroulée dans d'autres villes du pays, a été marquée par des prières supervisées par les représentants des confessions religieuses.

A cette occasion, politiciens, membres de la société civile, du secteur privé et des organes constitutionnels ont également condamné l'attaque rebelle contre la première institution du pays.

Dans son allocution, le président Obiang Nguema a réaffirmé que l'offensive rebelle visait son élimination physique.

Il a qualifié cette attaque de «purement politique» et décidé en conséquence de renforcer la sécurité et de défendre l'intégrité territoriale.

Le chef de l'Etat a revu à la hausse la récompense promise à toute personne qui livrerait un ou des rebelles évadés ou alors du matériel utilisé par les assaillants.

Cette prime est passée de 500. 000 à 5 millions de FCFA, a-t-il dit, ajoutant que les rebelles arrêtés et les commanditaires internes de l'offensive seront jugés dans le pays et condamnés à des peines exemplaires

## **RD CONGO**

### **La Suisse prolonge à nouveau le gel des avoirs de Mobutu**

26/02/2009 – AFP

[www.jeuneafrique.com](http://www.jeuneafrique.com)

Les articles présentés dans ce document ne représentent pas nécessairement le point de vue des Nations Unies

The articles presented here-in do not necessarily reflect the views of the United Nations

**La Confédération helvétique a décidé une nouvelle prolongation de deux mois, jusqu'au 30 avril, du blocage des fonds estimés à quelque 8 millions de francs suisses (5,2 millions d'euros) de l'ex-président du Zaïre Mobutu Sese Seko.**

Les autorités suisses ont estimé qu'une plainte déposée en Suisse par la République démocratique du Congo (RDG, ex-Zaïre) contre Mobutu et sa famille le 23 janvier justifiait ce nouveau report.

"Partant du principe que l'étude du dossier (de la plainte) implique un travail important, le Conseil fédéral a estimé nécessaire d'ordonner une extension de deux mois de l'ultime prolongation du blocage, soit jusqu'au 30 avril 2009", a expliqué le ministère des Affaires étrangères (DFAE) dans un communiqué.

La RDC reproche dans sa plainte à l'ancien président et ses proches "d'avoir participé à une organisation criminelle", relève le DFAE.

Une "décision favorable" de la justice suisse sur cette plainte "pourrait permettre d'aboutir à une décision de confiscation des avoirs", a ajouté le ministère helvétique.

Les autorités suisses, qui bloquent depuis la chute de Mobutu en 1997 les avoirs placés dans la Confédération par l'ancien dictateur, avaient décidé le 12 décembre une "ultime" prolongation du gel de ces montants jusqu'au 28 février pour "permettre "une restitution transparente (. . . ) au peuple congolais".

Il s'agissait de donner le temps "à l'avocat de la République démocratique du Congo (RDC) d'initier une procédure en Suisse visant à obtenir le blocage judiciaire des avoirs", rappelle encore le ministère.

Une levée du gel des avoirs du président déchu aurait permis aux héritiers du président déchu de les récupérer automatiquement.

**Les soldats rwandais partent, Kinshasa et Kigali célèbrent leur entente**

25/02/2009 - AFP

[www.jeuneafrique.com](http://www.jeuneafrique.com)

**Les soldats rwandais ont commencé à quitter l'est de la RDC, après une cérémonie à Goma au cours de laquelle Kinshasa et Kigali ont célébré leur entente et la fin de leur opération conjointe contre les rebelles hutu rwandais.**

Des camions militaires rwandais ont passé la frontière entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda peu avant 14H00 (12H00 GMT), a constaté un journaliste de l'AFP.

Ils étaient suivis de quelque 1. 500 soldats rwandais partis du centre de Goma, capitale de la province congolaise du Nord-Kivu, frontalière du Rwanda.

Ce début de retrait était le point d'orgue d'une cérémonie qui a vu les anciens ennemis afficher leur alliance en dressant le bilan de l'opération "Umoja Vetu" (Notre unité, en swahili), après

des années de guerre et de tensions.

Soldats des deux pays défilant ensemble sur l'artère principale de la ville, drapeaux claquant au vent près de la tribune d'honneur, fanfares, danses: "un jour inoubliable", s'est enthousiasmé le ministre congolais de la Défense, Charles Mwando Nsimba.

"Le Rwanda et la RDC peuvent bâtir un avenir commun dans la paix et le respect de la souveraineté de chacun", a-t-il estimé.

L'opération lancée le 20 janvier contre les rebelles des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) a "offert un espoir de paix durable et de stabilité dans la région", a renchéri la ministre rwandaise des Affaires étrangères, Rosemary Museminali.

La menace FDLR n'est pas éradiquée, ont toutefois reconnu les deux pays.

"L'ennemi n'a pas été totalement détruit mais ses capacités opérationnelles ont été sensiblement réduites", a affirmé le commandant des opérations, le général congolais John Numbi.

L'officier a fait état de 153 rebelles tués et évoqué le rapatriement de quelque "5. 000 FDLR", soit "1. 300 combattants" et leurs familles. Dans les rangs de la coalition, il a déploré huit morts.

Le précédent bilan de l'état-major conjoint faisait état de près de 90 rebelles tués et de huit morts parmi ses troupes.

A l'instar du général Numbi, les dirigeants congolais ont promis de "continuer les opérations de ratissage et de poursuite des FDLR jusque dans leurs derniers retranchements".

Kinshasa et Kigali, qui se sont affrontés à deux reprises depuis 1996, avaient créé la surprise en lançant cette opération contre les FDLR, estimés à environ 6. 500 hommes et réfugiés en RDC depuis le génocide au Rwanda de 1994, auquel certains ont participé.

Le nombre des troupes rwandaises qui ont été déployées dans l'est congolais est estimé à plusieurs milliers, en l'absence de chiffre officiel.

L'entrée des soldats de Kigali avait été critiquée en RDC jusque dans le camp du chef de l'Etat Joseph Kabila, notamment par le président de l'Assemblée nationale Vital Kamerhe, qui se trouve au coeur d'une tourmente qui a conduit mardi à la démission de deux membres du bureau de la chambre basse.

L'opération conjointe avait eu pour premier et spectaculaire résultat l'arrestation le 22 janvier de Laurent Nkunda, chef de la rébellion congolaise du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP).

Depuis janvier, l'essentiel de ses troupes se sont ralliées à Kinshasa et la rébellion, transformée en "parti politique", a conclu dimanche avec le gouvernement un "pré-accord" destiné à ramener la paix dans le Nord-Kivu.

Selon des sources concordantes, les délégations du gouvernement de RDC et de l'ex-rébellion

se sont rencontrées mardi soir à Nairobi et ont convenu de se revoir "très bientôt".

## **RD CONGO/RWANDA**

### **Retrait des troupes rwandaises**

Par RFI

Article publié le 25/02/2009

[www.rfi.fr](http://www.rfi.fr)

La cérémonie de Goma marque le départ des soldats rwandais du territoire congolais mais aussi la fin de l'opération menée avec l'armée congolaise contre les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) - les rebelles hutu dans l'est du pays. Plusieurs milliers de militaires rwandais étaient déployés, depuis un mois, dans cette zone. L'arrivée des troupes de Kigali pour participer à des opérations conjointes avec les forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) avait créé la surprise, car les deux armées s'étaient opposées à deux reprises, en 1996-1997 et de 1998 à 2003. Les rebelles hutus rwandais, estimés à environ 6 500 hommes, s'étaient réfugiés dans la partie orientale de la RDC, depuis le génocide rwandais de 1994, contre la minorité tutsi, auquel certains ont participé.

Une parade s'est déroulée dans la rue principale de la capitale du Nord-Kivu, avec 1 500 militaires rwandais qui ont commencé à repartir dans leur pays. Les premiers éléments ont traversé la frontière, en début d'après-midi pour gagner la ville de Gisenyi, située à un jet de pierre de Goma. Suivis de leurs véhicules, les soldats rwandais ont quitté à pied le lieu où s'est déroulée cette cérémonie d'adieu. En tête, ceux qui sont revenus, mercredi matin, du front et qui étaient couverts de poussière. De nombreux habitants de Goma ont afflué le long de la grande avenue pour leur dire « *au revoir* », parfois en kinyarwanda avec des cris et des applaudissements. La population était impressionnée par leur nombre.

La cérémonie d'adieu s'est déroulée en présence des officiels rwandais et congolais. Les présidents Paul Kagamé et Joseph Kabila y étaient représentés par leurs ministres des Affaires étrangères : Rosemary Museminali pour le Rwanda, et Alexis Tambwe Mwamba pour la RDC. C'était aussi pour le commandant des opérations, le général congolais John Numbi, l'occasion de faire le bilan des affrontements. « *Côté FDLR, 153 tués et 37 faits prisonniers* », selon cet officier qui a ajouté que la coalition n'aurait perdu que huit hommes et enregistré 12 blessés. Une trentaine de civils auraient également péri dans des actions de représailles menées par le FDLR.

### **Crise au Parlement congolais**

L'intervention militaire rwandaise dans l'est de la RDC a provoqué des remous dans la classe politique de Kinshasa. La rupture semble bel et bien consommée entre le président de l'Assemblée nationale et le chef de l'Etat congolais. Vital Kamerhe est en disgrâce depuis qu'il a critiqué l'intervention militaire rwandaise et il est maintenant sommé de démissionner du perchoir. Pour accentuer la pression, les six membres du bureau de l'Assemblée ont reçu, mardi, l'ordre de rendre également leur démission. Quatre d'entre eux auraient déjà accepté.

Dans ces conditions, le président du Parlement n'a plus vraiment le choix : partir discrètement ou avec panache. Vital Kamerhe a laissé le piège se refermer sur lui. Objectivement, il ne lui reste que peu d'options pour sauver sa tête. La première consiste à accepter de démissionner en douce, c'est à dire avant même la rentrée parlementaire, prévue le 15 mars prochain. C'est ce qu'exige le camp présidentiel qui ne veut pas prendre le risque d'une contestation dans 7

Les articles présentés dans ce document ne représentent pas nécessairement le point de vue des Nations Unies

The articles presented here-in do not necessarily reflect the views of the United Nations

l'hémicycle. Deuxième option : Vital Kamerhe peut tenir tête au chef de l'Etat jusqu'à la rentrée parlementaire et présenter sa démission devant la plénière en profitant de cette tribune pour expliquer sa décision. Son éviction du perchoir prendrait alors un peu de panache, explique un élu de la majorité.

Mais le président de l'Assemblée est-il prêt à tenter l'opération? Beaucoup en doutent. Vital Kamerhe a loupé une occasion. Il a perdu beaucoup de crédit en refusant de convoquer une session extraordinaire réclamée par 262 députés sur 500, qui souhaitent débattre de l'intervention de l'armée rwandaise. Aujourd'hui, le président de l'Assemblée sait qu'il y a peu de chances qu'une majorité de députés s'opposent à son départ. Vital Kamerhe, originaire de l'Est, n'a pas su engranger les bénéfices de la popularité qu'il a acquise depuis près de deux ans, à la tête de l'Assemblée. Pour durer en politique, il faut assumer ses choix et savoir parfois résister à son propre camp.

## **RWANDA**

### **Génocide rwandais: un ancien banquier devant la justice belge en novembre**

26/02/2009 10:47:48 – AFP

[www.jeuneafrique.com](http://www.jeuneafrique.com)

**Le procès d'un Rwandais accusé d'avoir joué un rôle important dans le financement du génocide dans son pays en 1994 s'ouvrira le 9 novembre devant la Cour d'assises de Bruxelles, a-t-on appris auprès de la cour.**

Ephrem Nkezabera, 56 ans, ancien directeur de la Banque Commerciale du Rwanda, devra répondre d'accusations de viols et de "crimes de droit international humanitaire" pour des massacres commis durant le génocide.

Contrairement à ce qu'avait réclamé le parquet, il ne sera cependant pas jugé pour crime de génocide, la justice estimant qu'elle ne peut appliquer une loi belge sur le génocide, adoptée en 1999, pour des faits commis cinq ans avant son adoption.

Ephrem Nkezabera a avoué durant l'instruction avoir armé et financé les Interahamwe, les milices extrémistes hutu impliquées dans le génocide, et avoir financé la station extrémiste Radio Mille Collines.

Il conteste en revanche avoir violé des femmes pendant que les membres de leurs familles étaient assassinés, arguant qu'il s'agissait de partenaires consentantes.

"Dans le contexte actuel où l'on parle de viols comme arme de guerre, le fait qu'il soit renvoyé devant les assises pour ces viols est très important", avait estimé l'an dernier l'avocate de plusieurs parties civiles, Michèle Hirsch.

Ephrem Nkezabera a été arrêté en juin 2004 alors qu'il vivait caché à Bruxelles. Selon le journal belge Le Soir, il a été remis en liberté en août 2008 dans l'attente de sa comparution aux assises.

Il s'agira du quatrième procès en Belgique lié au génocide rwandais, qui a fait environ 800.000 morts, selon l'ONU, essentiellement des membres de la minorité tutsi.

La Cour d'assises de Bruxelles a déjà condamné à de lourdes peines deux religieuses, un universitaire et un industriel rwandais en 2001, deux commerçants du nord du pays en 2005, puis un ex-major en juillet 2007, au nom de la "compétence universelle" des tribunaux belges pour juger les auteurs présumés de crimes contre l'humanité.